

# Commune de MOULIS

## BULLETIN MUNICIPAL N° 55

### JANVIER - FEVRIER 2019

Tél : 05 61 66 02 57  
et 09.79.05.50.23  
Fx : 05 61 66 19 76

**NOUVEAU SITE :**  
<http://mouliscouserans.wixsite.com/moulis>  
Mel : [mairie.moulis@wanadoo.fr](mailto:mairie.moulis@wanadoo.fr)

Site AMA : Association des Maires d'Ariège  
[portaildescommunes.cg09.fr](http://portaildescommunes.cg09.fr)

#### DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les travaux programmés pour l'année 2019 détaillés dans le précédent Bulletin Municipal n°54 seront réalisables dans leur globalité si les demandes de subventions (DETR développement économique, DETR voirie, DETR mise en accessibilité, FDAL, reçoivent un avis favorable de l'Etat, de la Région Occitanie, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées.

M. le Maire s'emploie à leur rédaction depuis plusieurs semaines tout en honorant au mieux les diverses réunions et RDV en mairie.

#### DES PERSONNALITÉS EN VISITE DANS NOTRE COMMUNE

Accompagnées du Président du Conseil Départemental et des personnalités du Couserans, **Mme Carole DELGA**, Présidente de la Région OCCITANIE, a été enthousiasmée par la visite des installations du CNRS le jeudi 29 novembre ; **Mme Chantal MAUCHET**, Préfète de l'Ariège, a assisté à une présentation très complète du CNRS le jeudi 14 février.



Ensuite, elle a été accueillie à la marbrière d'Aubert par **Giorgio RIVIERI**.

Notre maire Aimé GALEY a détaillé les projets d'aménagement du Chemin de Bergé depuis le nouveau rond-point d'Aubert ainsi que la construction d'un ouvrage franchissant le Lez.

#### FEUX INTERDITS

Par arrêté préfectoral en date du 28 février, l'incinération des végétaux coupés et des végétaux sur pied (écobuage) est interdite à compter du 28 février et jusqu'au 6 mars inclus.

#### COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

2/04 – 21/05 – 9/07 – 1/10 – 26/11

L'inscription préalable en mairie est indispensable. Ces collectes ne concernent que les encombrants volumineux ne pouvant être déposés directement en déchèterie.

#### URBANISME

Suite à l'annulation de notre PLU (Plan local d'urbanisme) l'ancien POS (Plan d'occupation des sols) a été opposable jusqu'au 19 janvier.

En attendant la rédaction d'un nouveau plan d'urbanisme... c'est dorénavant le RNU (Règlement national d'urbanisme) qui sera applicable à tout dossier déposé. (Quasi-impossibilité de construire hors des villages et hameaux constitués.)

*L'article L. 111-1-2 du code de l'urbanisme fixe la règle de la constructibilité limitée, dont le but est d'éviter la réalisation d'un habitat dispersé (« mitage des campagnes ») et un développement des petits bourgs et hameaux en « tache d'huile ». Cet article peut servir de base au refus de construire sur les parcelles situées à l'extérieur du bourg ou de ses hameaux.*

Les décisions d'urbanisme sont prises par le Préfet au nom de l'État.

## DES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE

- **Projet autour de la biodiversité** en partenariat avec le CNRS et l'ANA (association des naturalistes d'Ariège) dans le cadre de Natura 2000
- **Education à l'environnement**, cycle 3, usage des emballages plastiques et du recyclage du plastique.
- **8 séances de natation** en janvier et février pour les cycles 2 et 3
- « **Pierre et le loup** », « **Chanternelles** » cycle 1 et « **Rencontres chantées** » cycles 2 et 3
- **Concours « les enfants pour la paix »** autour du Centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, cycle 3.
- **Raquettes à neige** à l'étang de Lers, les 3 classes (si réalisable)
- **Journée des mathématiques** les 3 classes
- **Défis mathématiques** les 3 classes avec d'autres écoles.
- Deuxième **Grande Lessive** (arts visuels) pour les 3 classes
- **Cross** annuel avec les écoles du Castillonnais
- Sortie **vélo** des cycles 2 et 3
- **Fête** de l'école 28 juin

## PERISCOLAIRE

Gaëlle prendra le relais de Marie-Loup courant mars. Bienvenue au sein de l'équipe !

## INSCRIPTIONS POUR 2019/2020

Les parents des NOUVEAUX élèves qui fréquenteront l'école de MOULIS à partir du lundi 2 septembre 2019, sont invités à inscrire leurs enfants dès à présent auprès du secrétariat de la mairie, munies du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de leur carnet de santé. Accueil des « *tout petits* » :

**EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES**  
**scolarisation le MATIN UNIQUEMENT**  
**des TOUT PETITS nés en 2017**

sous DEUX CONDITIONS :

- que l'enfant ait 2 ans révolus au 2/09/2019
- que l'enfant soit « propre » (pas de couche)

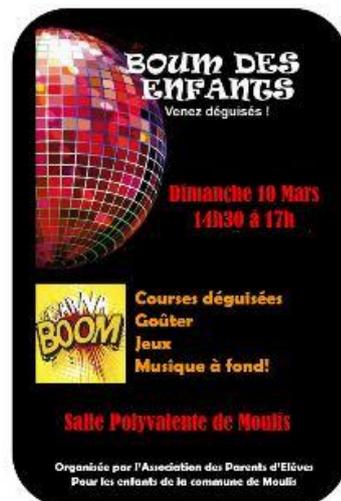
## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations moulisiennes sont invitées, dès à présent, à constituer leur dossier (bilans d'activité et financier 2018 + activités et budget prévisionnels) et à l'adresser en mairie pour qu'il puisse être pris en considération dans la prochaine préparation du budget 2019.

## WEEK-END DE L'A. P. E.

L'Association des Parents d'Elèves de l'école vous invite à la **fabrication traditionnelle du MILLAS** vendredi 8 mars à partir de 17 h en salle polyvalente. Venez partager un moment de convivialité très sympathique autour des chaudrons !

Le lendemain, samedi 9/03, **vente du millas** de 9h30 à 12h30. 6,50€ le kg ou 1€ la part. Réservez au 06 38 12 04 91  
Dimanche 10, à 14h30, **CARNABOUM** !!!



## REPAS CAMPAGNARD et BAL

Par l'Association **AUBERT en FETE** samedi 16 mars à partir de 19h en salle polyvalente. 17€/10€ enfant. Réservez avant le 13/03 au 06 88 75 20 63/06 72 41 80 61/05 61 66 59 77



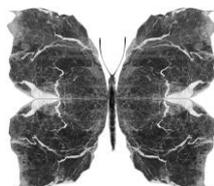
## FIESTA ANDALUZA

**Dimanche 24 mars** à partir de 13h, tapas, animation musicale. Salle polyvalente. Spectacle à 15h à l'initiative de Patrimoine en Couserans, dans le but d'aider financièrement la restauration d'édifices classés du Couserans. **Le 6 avril à 20h30, Big Band JAZZ WINGS**, même salle.



## POUR MIEUX CONNAÎTRE LE CNRS

L'association **PATRIMOINE MOULISIEN** est en contact avec MM. LOREAU et GUILLAUME du CNRS qui animeront une **conférence**, en avril probablement, portant sur l'histoire, les recherches en cours et les projets.



## A NE PAS MANQUER !

**Samedi 8 juin, « Transhumances à Moulis »**

**Du mardi 30 juillet au mardi 6 août, « Les journées du marbre grand antique d'Aubert »**

**Les 14 et 15 août, « Guerre des demoiselles »**